



Bienvenue à tous





Présentation du
projet de l'implantation d'un parc
de 11 éoliennes à Stavelot
(Cronchamps)

Réunion d'information Préalable – Stavelot, 26/04/2017

Ordre du jour de la réunion

19h30 Accueil

19h40 Contexte de la réunion

19h50 Présentation du projet de Ventis sa

20h05 Présentation CSD sur l'Etude d'incidences sur l'environnement

20h20 Questions / réponses

21h15 Conclusions et drink

Présentation des participants

- Présidence et secrétariat assurés par la commune de Stavelot, conformément au Code de l'Environnement
- Auteur de l'étude d'incidences: CSD Ingénieurs – Namur représenté par A. Hollogne
- Demandeur: GreenTechWind sprl
- Modérateur de la réunion: Mme Sabine Huc

Objectifs de la réunion d'information

- Permettre au développeur de présenter son projet au public
- Permettre au public de s'informer, d'émettre ses observations et suggestions, de présenter des alternatives techniques pouvant être raisonnablement envisagées par le demandeur
 - > faire bénéficier de leur connaissance de terrain pour alimenter la réflexion de l'auteur d'étude d'incidences et des techniciens.
- Mettre en évidence certains points à aborder lors de la réalisation de l'étude d'incidences
- Réunion encadrée par le code de l'environnement

Contexte de la réunion d'information publique

Étapes de développement

Réunion d'information publique

Dans un délais de 15 jours
(jusqu'au 11 mai 2017) :

Adresser par écrit vos suggestions et observations destinées à l'étude d'incidences:

-Au Collège communal de Stavelot, place Saint remacle 32 à 4970 Stavelot

-Copie à l'auteur du projet :
Green Tech Wind sprl,
chaussée des Wallons, 1A à
4607 Dalhem

Pour être valables, les observations transmises doivent obligatoirement comporter le nom et l'adresse de l'expéditeur

Avis et études préalables

Réunion d'information

Etude d'incidences sur l'environnement

Finalisation du projet

Demande de permis

Enquête publique

Avis organismes consultatifs et commune

Instruction du dossier de permis

Présentation de Green Tech Wind

- Auteur du projet: Green Tech Wind sprl
- Green Tech Wind , société 100% wallonne
=Association de Green Tech et de Ventis
- Active dans le développement, la construction et l'exploitation de parcs éoliens en Région Wallonne et en France

Les réalisations de Ventis

- 100 MW exploités en Belgique et en France
- 16 MW en partenariat public-citoyen (coopérative, intercommunale, commune,...)
- Exploitation en RW:
 - Parc éolien de Dour-Quiévrain (2005)
 - Parc éolien de Quévy (2008)
 - Parc éolien de Tournai (2010)
 - Parc éolien de Frasnes-lez-Anvaing (2012)
 - Parc éolien de La Louvière (2016)
 - Construction du parc de Nivelles en 2017

Le Projet éolien de Cronchamps

- Contexte général: Réchauffement de la planète, raréfaction des ressources fossiles, transition énergétique
- S'inscrit dans le **contexte international (protocole de Kyoto, COP 21), national, régional, local favorable** à l'utilisation rationnelle de l'énergie et au développement des énergies renouvelables
- Rentre dans le cadre des objectifs régionaux et locaux :

déclaration de politique régionale : couvrir, à l'horizon 2020, 20 % de la consommation finale régionale d'énergie par des énergies renouvelables.

- Actuellement : 750 MW, soit 1500 GWh/an produit par l'éolien en Wallonie
 - Pour 2020 : 1150 MW, soit 2400 GWh/an à produire par l'éolien en Wallonie
-
- Valorisation des ressources naturelles et de l'environnement
 - L'énergie éolienne, **inépuisable, locale, sans émission de CO₂, réversible et sans déchets** est une des solutions pour l'avenir
 - Création de nombreux emplois directs et indirects

Le Projet éolien de Cronchamps

- Projet : installation de 11 éoliennes
- Hauteur totale max. environ 200 m en bout de pales
- Puissance entre 2 et 4,5 MW
- Localisées en zone forestière au Nord de l'autoroute A27/ E42
- Site particulièrement intéressant car présentant un impact visuel et sonore le + réduit sur les riverains

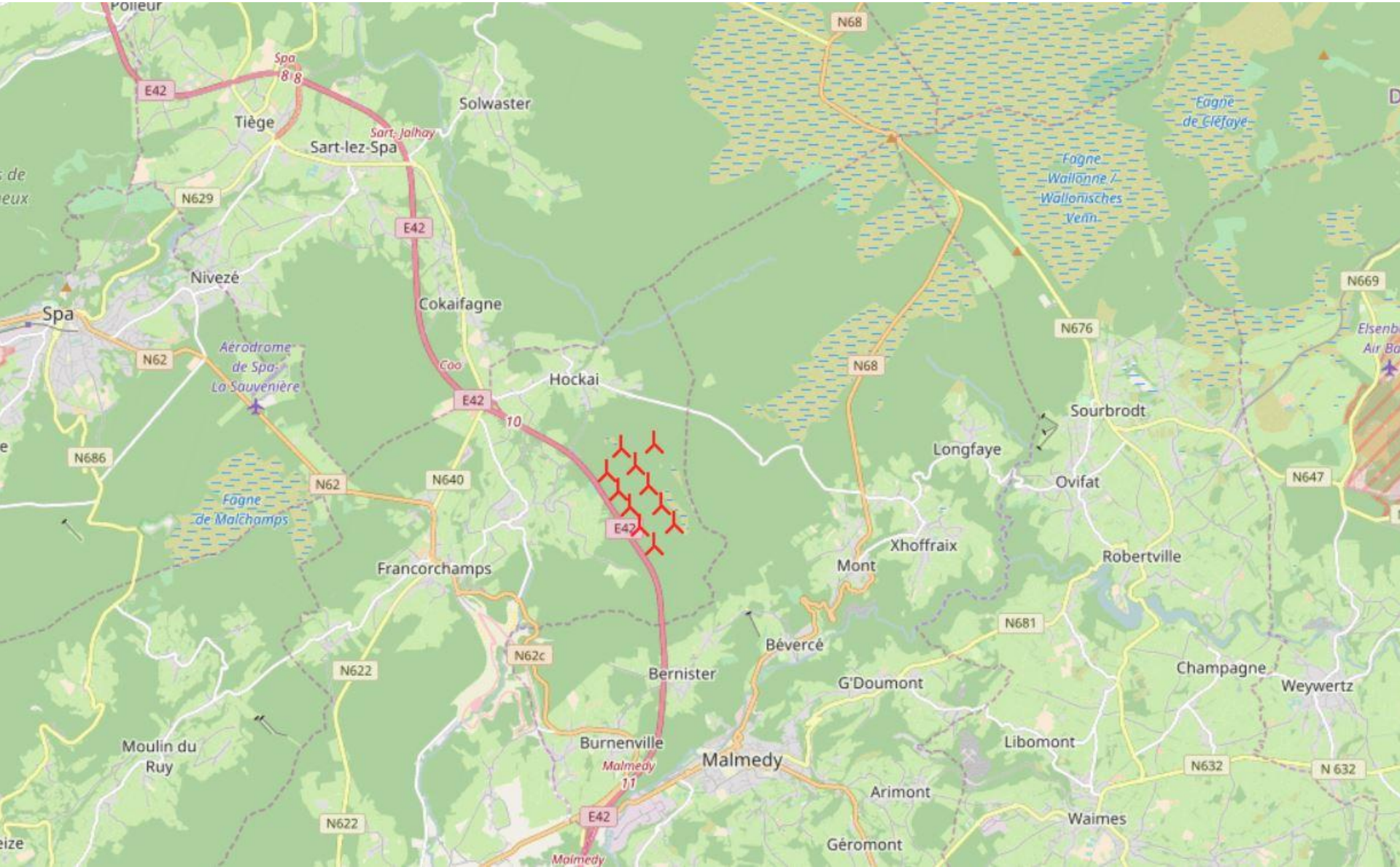
Atouts du projet

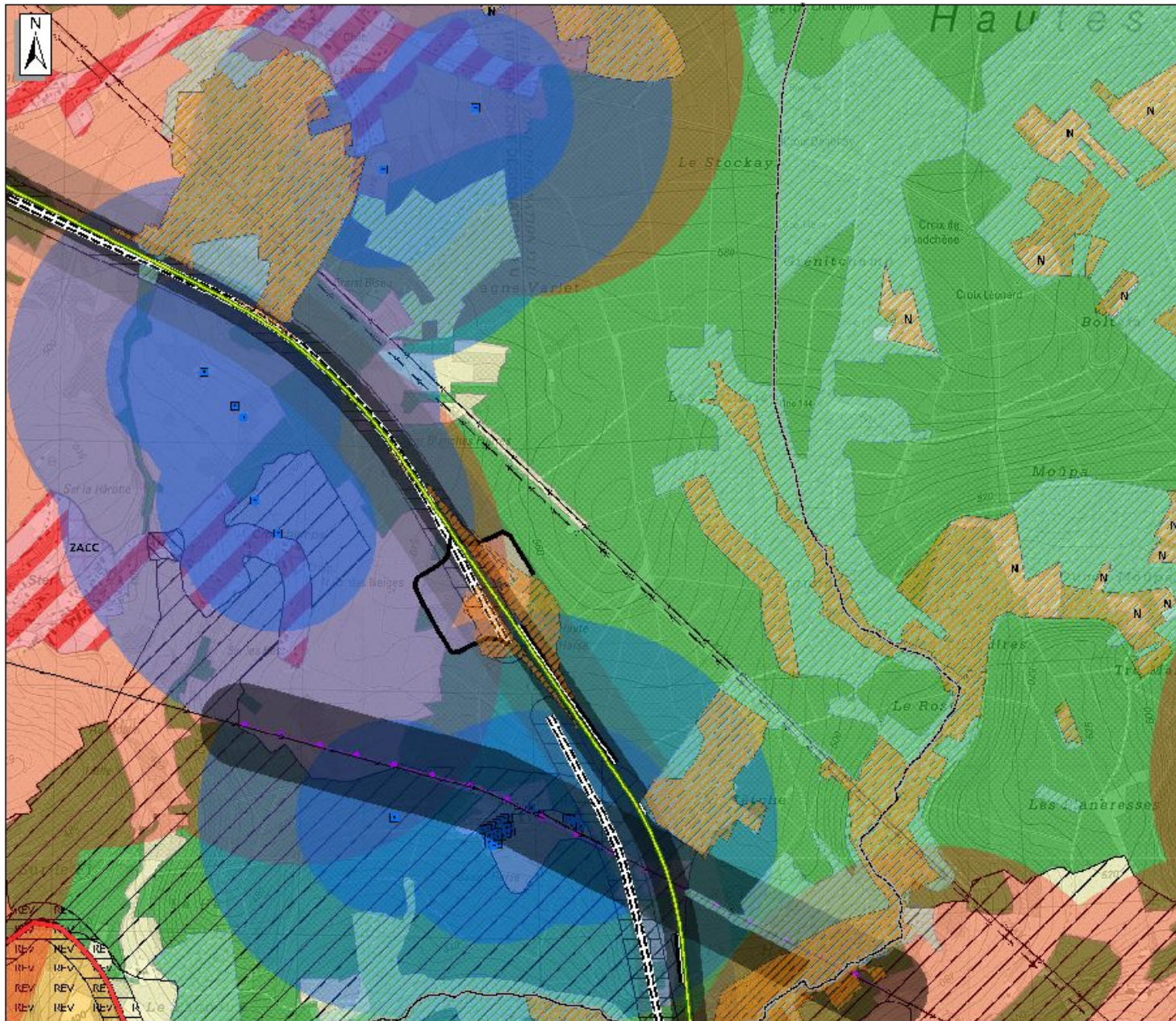
- Bon gisement éolien
- Principe d'aménagement du territoire – regroupement des installations aux infrastructures existantes, minimisation des incidences environnementales et paysagères
- Facilité logistique: utilisation de l'autoroute et des accès existants
- Respect du cadre de référence
 - Distance par rapport aux habitations isolées et zones d'habitats (> 800 m)
 - Intégration des contraintes techniques (distance autoroute, lignes HT, IBPT, Défense, Belgocontrol, DGTA)
 - Distance entre les éoliennes

Atouts du projet

- Compatibilité avec la sylviculture en limitant le déboisement au pied des éoliennes
- Implantations autorisées en zone forestière biologiquement pauvre, le long des autoroutes par le CoDT
- Raccordement au GRD et GRT à proximité

Carte d'implantation très éloignée





LEGENDE

- Ligne du projet
- Limite communale

Contraintes de voisinage:

- Distance de garde aux zones d'habitat du plan de secteur (200 m)
- Habitation isolée
- Distance de garde aux habitations isolées (400 m)
- Distance de garde aux habitations isolées (800 m)

Contraintes techniques et de sécurité:

- Autoroute (tracé de fait)
- Zone d'exclusion aux autoroutes (57,5 m)
- Distance de garde à l'autoroute (200 m)
- Ligne électrique haute tension (tracé de fait)
- Zone d'exclusion aux lignes électriques haute tension (172,5 m)

Contraintes milieu naturel:

- NATURA 2000
- SGIB

Etat de plan

Plan de secteur (cf. légende Carte 2)

NB : les distances d'exclusion et de garde sont calculées pour des éoliennes d'une hauteur totale de 200 m et d'un diamètre de rotor de 115 m.

Échelle: 1:2000

Date: Avril 2017

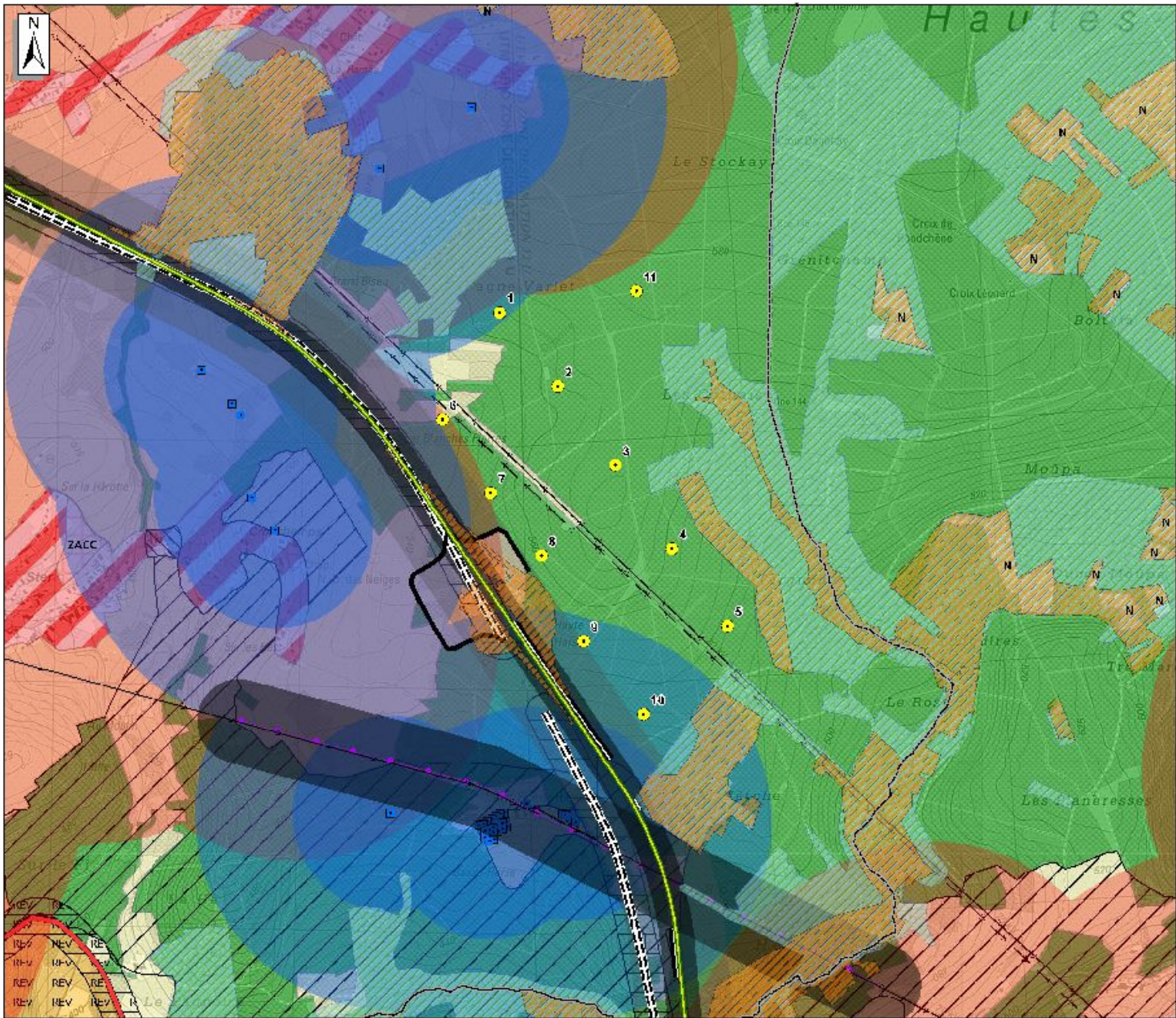
Références: 1027000 - 1027 - 1027000

Source: IGN - 1027000 - 1027 - 1027000

PROJET DE PARC ÉOLIEN À STAVELOT

CSDINGENIEURS+ VENTIS

REV NEV RE
REV NEV RE
REV NEV RE
REV NEV RE
REV NEV RE



LEGENDE

- Localisation du projet
- Limite communale
- Contraintes de voisinage:**
 - Distance de garde aux zones d'habitat du plan de secteur (200 m)
 - Habitation isolée
 - Distance de garde aux habitations isolées (400 m)
 - Distance de garde aux habitations isolées (800 m)
- Contraintes techniques et de sécurité:**
 - Autoroute (tracé de fait)
 - Zone d'exclusion aux autoroutes (57,5 m)
 - Distance de garde à l'autoroute (200 m)
 - Ligne électrique haute tension (tracé de fait)
 - Zone d'exclusion aux lignes électriques haute tension (172,5 m)
- Contraintes milieu naturel:**
 - NATURA 2000
 - SGI
- Etat de plan:**
Plan de secteur (cf. légende Carte 2)

NB : les distances d'exclusion et de garde sont calculées pour des éoliennes d'une hauteur totale de 200 m et d'un diamètre de rotor de 115 m.

Échelle : 1:25 000
 Date : Août 2017
 Références : 1027022 - 1027023
 Sources : IGN - BRGM - 2017 - 1027022 - 1027023

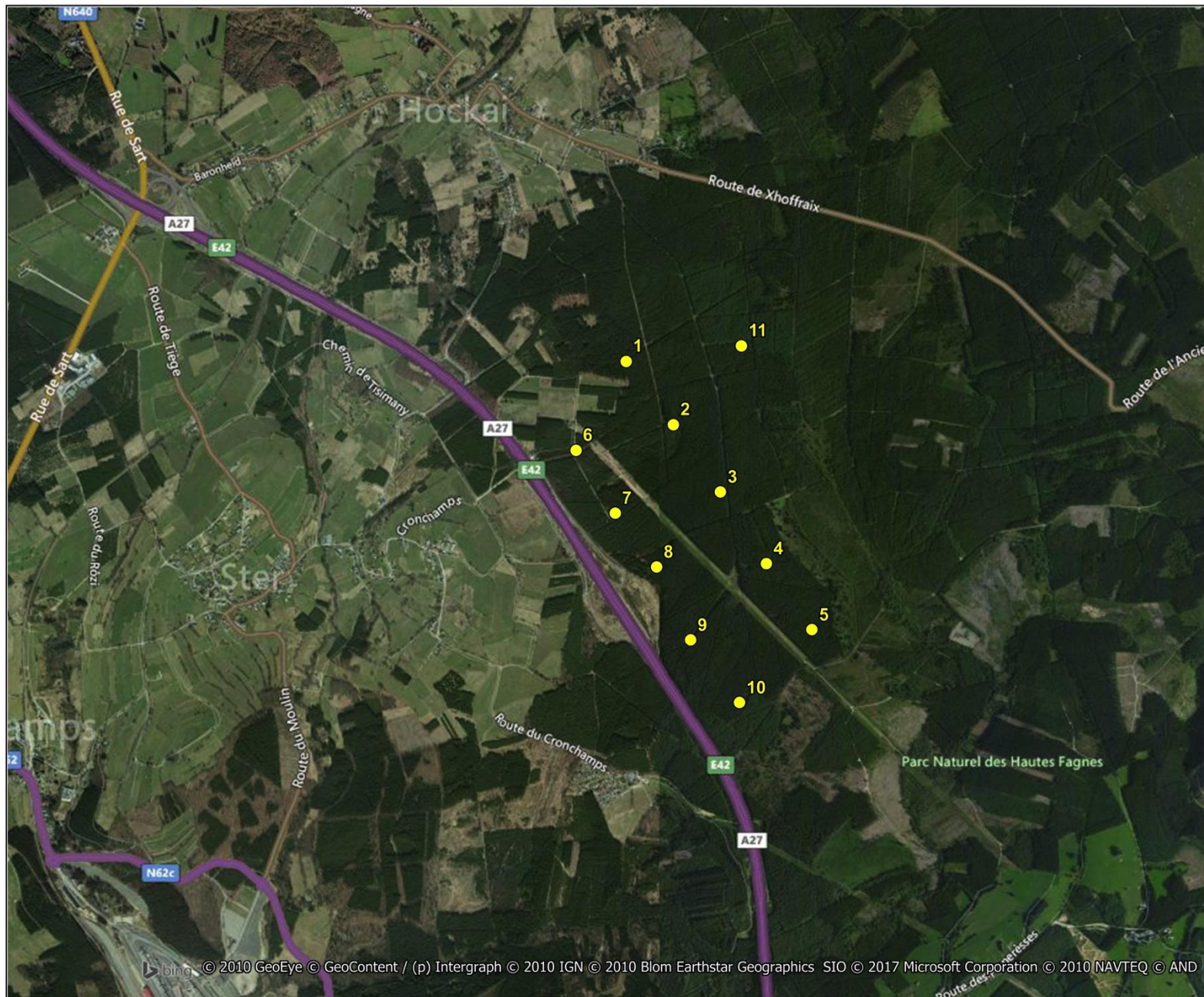
PROJET DE PARC ÉOLIEN À STAVELOT

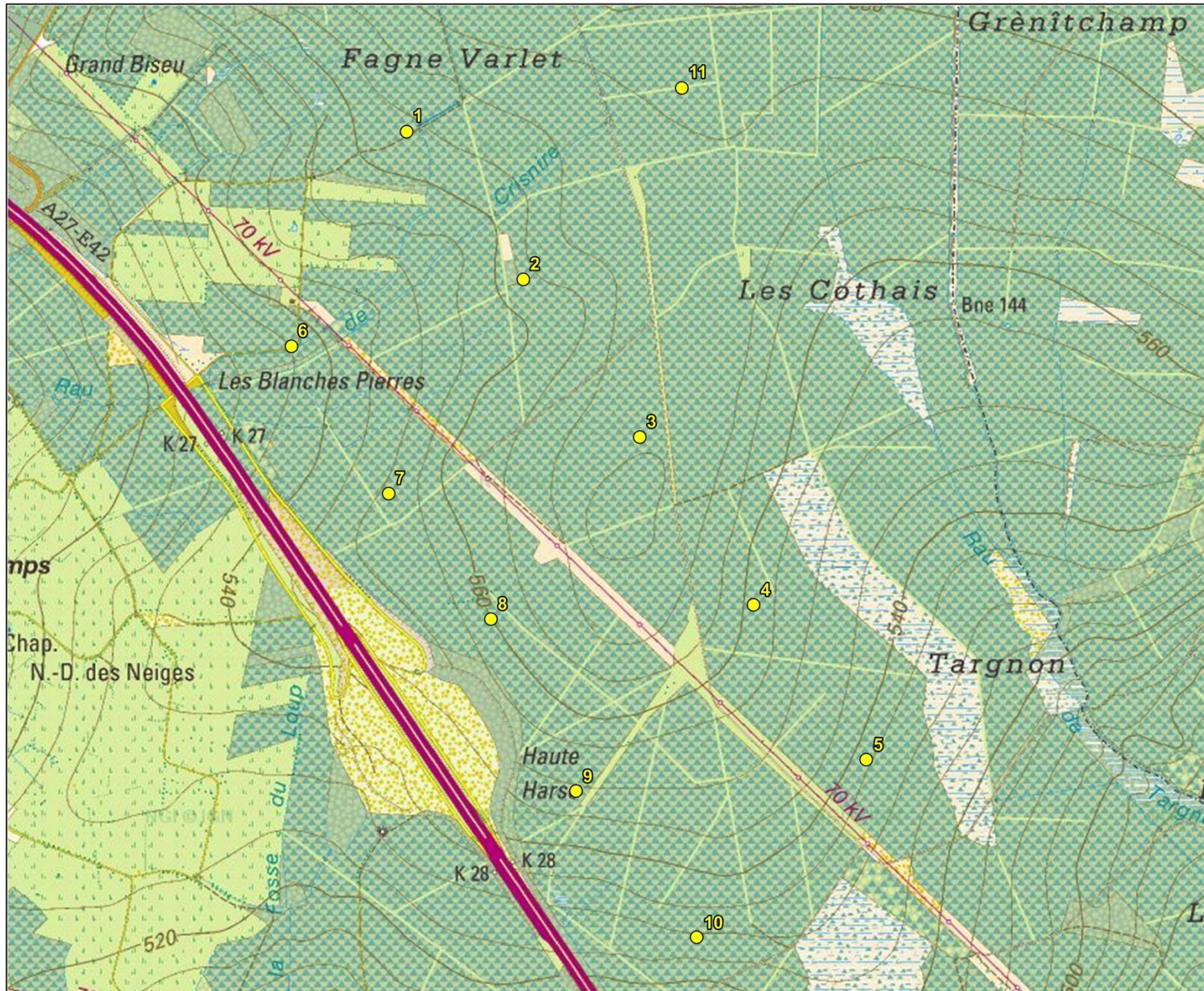
Légende

- Eolienne du projet



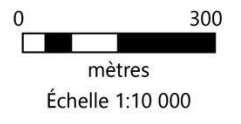
Échelle 1:24 000

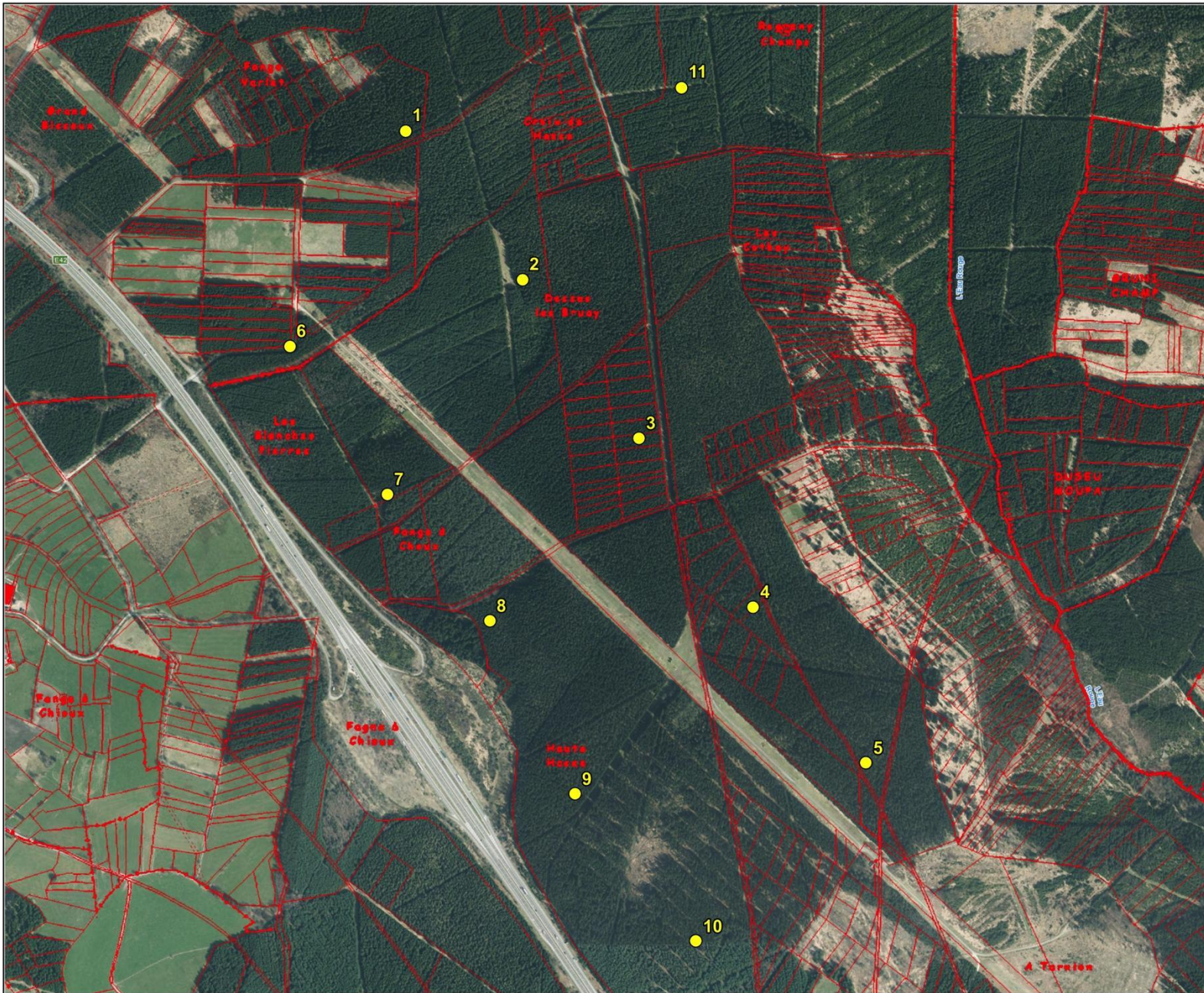




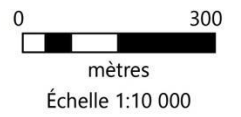
Légende

- Eolienne du projet





Légende
● Eolienne du projet





A27

Harse

Route de Etchepare

Rue des Blancs

Voie du Fer

Rue des Stockès

Rue de la Fohalle

Rue-Abbe-Dossogne

Hockai

Pré-Ravel Ligne 44a



Hockai

A27

Harse

Gronchamps

Champanne

Ranc

Ranc

Type d'éolienne envisagé

- Éolienne moderne de puissance de l'ordre de 2 à 4500 kW avec un vent de 40 km/h
- Couleur blanc-gris
- Hauteur totale de max environ 200m
- Mat tubulaire acier/béton
- Fondation souterraine
- Technologie de l'éolien éprouvée
(certifiées par la norme IEC 61 400 -1)
- Choix du modèle non encore fixé

Planning du projet et chantier

- EIE durée minimum 1 an.....été 2018
- Finalisation du dossier et dépôt demande de permis ...fin 2018
- Octroi du permisété 2019
- début des travauxfin 2020
- Mise en service ...fin 2021
- Génie civil : voirie et accès, terrassement, aires de manutention, fondations – 6 mois
- Génie électrique: pose câbles élec. et télécom (2 mois)
- Montage des tours – 2 semaines par éol.
- Levage des éoliennes – 1 semaine par éol.
- Mise en service – 2 semaines par éol.

Le Chantier



Le Projet éolien: avantages environnementaux

- La production électrique moyenne prévue sera de 7,5 millions de kWh /an par éolienne soit 82,5 millions de kWh/an pour le parc = consommation de 22.300 foyers (3.700 kWh /an / foyer)
- Réduction annuelle d'émissions atmosphériques
 - 37400T CO₂ (par rapport aux centrales au gaz 454 g/kWh)=18150 ford fiesta parcourant 20.000 km
 - SO₂ et Nox
- Gains environnementaux du parc éolien
 - Préservation des énergies fossiles
 - Technologie plus sûre
 - Pas de déchets
- Diminution de la dépendance énergétique

La participation publique dans le projet de parc éolien de Cronchamps

- Fort de son expérience, Green Tech Wind s'engage à ouvrir ce projet à la participation publique = participation communale + participation citoyenne
- Participation communale: des contacts ont été pris avec la Commune de Stavelot
- Green Tech Wind privilégiera toujours l'ancrage local, regroupant les riverains
- Projet de mise en place d'une campagne de crow-funding pour le périmètre éloigné

Contact

- Green Tech Wind
- Ch. Des Wallons 1A
- 4607 Dalhem
- B. Pevée
- P. & B. MAT
- info@greentechwind.be
- www.ventis.eu





MERCI
DE VOTRE
PARTICIPATION